

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC D'ANTOINE-LABELLE  
MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF**

Procès-verbal de la session régulière du Conseil de la Municipalité de Lac-du-Cerf tenue à la salle municipale de Lac-du-Cerf, au 15, rue Émard, le **lundi 12 janvier 2009, à 19 heures**, ladite assemblée ayant été convoquée selon les dispositions du Code municipal.

**Sont présents et forment quorum :**

Le maire : Denis Simard  
Les conseillers: Michel St-Louis, Hugo Bondu, Bernard St-Louis,  
Larry Boismenu, Daniel A. Dostaler, Pauline Ouimet

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale, est aussi présente.

\*\*\*\*\*

**Ouverture de la session**

Le maire déclare la session ouverte à 19 h 02 .

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 001-01-2009  
Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis, appuyé par le conseiller Daniel A. Dostaler et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour tel que présenté, à savoir :

**MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF  
ORDRE DU JOUR  
**12 janvier 2009 - 19 HEURES****

1. Ouverture de la séance ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption des procès-verbaux :
  - a) Séance ordinaire du 9 décembre 2008(ordinaire);
  - b) Séance extraordinaire du 22 décembre 2008(extraordinaire);
  - c) Séance extraordinaire du 22 décembre 2008(extraordinaire budget);
4. CORRESPONDANCE
5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
  - a) Suivi budgétaire, bilan et transfert de fonds au 31 décembre 2009 ;
  - b) Registre des comptes à payer au 31 décembre 2008;
  - c) Registre des salaires du 30 novembre 2008 au 3 décembre 2009;
  - d) Rapport de la secrétaire-trésorière et directrice générale - Délégation de compétence ;
  - e) -
  - f) Tarif pour l'abonnement aux procès-verbaux année 2008;
  - g) Formation des comités;
  - h) ADMQ – Cotisation et Assurances 2008;
  - i) Résolution autorisant les dépenses incompressibles;

- j) Résolution autorisant la secrétaire-trésorière et directrice générale à payer les salaires et les comptes pouvant encourir des intérêts ou pénalités ;
- k) -
- l) -
- m) CLD – Invitation à la présentation de la stratégie de développement touristique de la MRC d’Antoine-Labelle et du plan d’action proposé – 20 janvier 2009;
- n) Village d’accueil des Hautes-Laurentides – Dépôt du porte-folio;
- o) Cession de terrain de la Municipalité de Lac-du-Cerf au propriétaire du 181, chemin du Lac-Mallonne – M. Sylvain Caron;

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- a) Nathalie Sigouin – Offre de service reçue pour les essais annuels sur les véhicules d’incendie et d’autres activités d’entretien mécanique pertinentes pour les municipalités;

7. TRANSPORT

- a) -

8. HYGIÈNE DU MILIEU

- a) Information de la représentante à la RIDL;
- b) MDDEF – Subvention de 1916,77\$ - redevances pour l’élimination de matières résiduelles;
- c) Remboursement bac noir supplémentaire usagé;

9. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

- a) -

10. LOISIRS

- a) Piste de ski de fond, raquette et randonnée pédestre – la saison 2008-2009 est débutée;

11. CULTURE

- a) -

12. LACS ET ENVIRONNEMENT

- a) –
- b) Rapport sur les activités de frai en nature du doré jaune 2008;
- c) Station piscicole Trois-Lacs – Demande d’autorisation de prélever des produits sexuels de doré jaune dans le ruisseau Flood;

13. AVIS DE MOTION

- a) -

14. RÈGLEMENTS

- a) -

15. VARIA

- a) -

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

17. LEVÉE DE LA SÉANCE.

ADOPTÉE

**Résolution n° 002-01-2009**

**Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 décembre 2008**

Il est proposé par le conseiller Larry Boismenu, appuyé par le conseiller Hugo Bondu et résolu à l'unanimité d'adopter, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 décembre 2008.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 003-01-2009**

**Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 décembre 2008**

Il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis, appuyé par le conseiller Daniel A. Dostaler et résolu à l'unanimité d'adopter, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 décembre 2008.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 004-01-2009**

**Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire 22 décembre 2008 sur le budget**

Il est proposé par la conseillère Pauline Ouimet, appuyé par le conseiller Bernard St-Louis et résolu à l'unanimité d'adopter, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 décembre 2008 sur le budget 2009.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**CORRESPONDANCE**

CORRESPONDANCE  
12 JANVIER 2009

4-1	26 novembre 2008	MAMR M <sup>me</sup> Nathalie Normandeau	Transmission du plan d'action gouvernemental à l'intention des municipalités dévitalisées.
4-2	28 novembre 2008	FADOQ M. Gilles Legault	Il souhaite que la municipalité devienne « membre associé » du réseau FADOQ des Laurentides.  Cotisation : 50 \$
4-3	8 décembre 2008	MTQ M <sup>me</sup> Dominique Robert	Lettre nous informant que le MAMR a transmis notre programmation municipale révisée en travaux de voirie relative au programme de transfert aux municipalités du Québec d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence.  Le MTQ procédera à l'évaluation du dossier et fera ses recommandations à la ministre.
4-4	9 décembre 2008	Hydro-Québec M <sup>me</sup> Marie-Noël Lacroix	Diagnostic MIEUX CONSOMMER  Au 3 décembre 2008, le montant accumulé est de 1 490 \$. L'objectif à atteindre d'ici le 10 février 2009 est de 3 171 \$.

4-5	19 décembre 2008	Patrimoine canadien M. Michel Saint-Denis	Lettre nous avisant que le programme « Le Canada en fête » de Patrimoine canadien est prêt pour 2009. Pour faire une demande de financement, il faut remplir le formulaire de demande de financement.
4-6	29 décembre 2008	Commission de toponymie M <sup>me</sup> Hélène La Rochelle	Accusé réception des résolutions municipales 458-12-2008 et 460-12-2008 concernant le chemin Léonard et le chemin Bellevue.
4-7	5 janvier 2009	MDDEP M <sup>me</sup> Lynne Soucy	Courriel nous informant que la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, madame Line Beauchamp, a récemment annoncé l'adoption du Règlement interdisant l'installation de systèmes de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet (UV), à moins qu'une municipalité prenne en charge l'entretien de ces systèmes de traitement.
4-8	5 janvier 2009	M <sup>me</sup> Geneviève Rouleau Attachée politique de Johanne Deschamps, députée de Laurentides-Labelle	Courriel nous informant que le programme Emploi d'été Canada est à nouveau reconduit cette année.  Demande de subvention du 2 au 27 février 2009.

\*\*\*\*\*

#### Résolution n° 005-01-2009

#### **Emploi d'été Canada 2009 – Préposé(e) à l'accueil au parc de la Biche et préposé(e) aux lavages à bateau**

Il est proposé par le conseiller Michel St-Louis, appuyé par le conseiller Hugo Bondu et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Lac-du-Cerf présente un projet dans le cadre du programme d'Emploi d'été Canada 2009 pour l'engagement de deux étudiants, soit : un(e) préposé(e) à l'accueil au parc de la Biche et un(e) préposé(e) aux lavages à bateau.

Il est de plus résolu à l'unanimité d'autoriser la secrétaire-trésorière et directrice générale, Jacinthe Valiquette, à signer tous documents inhérents à cette demande, pour et au nom de la Municipalité de Lac-du-Cerf.

Une lettre sera demandée au Syndicat des travailleurs et des travailleuses de la Lièvre Sud – secteur Lac-du-Cerf mentionnant qu'il ne s'oppose pas à l'embauche de personnes salariées étudiantes dans le cadre du programme «Emploi d'été Canada 2009» aux fonctions désignées ci-dessus.

ADOPTÉE

c.c. Madame Johanne Deschamps , députée de Laurentides-Labelle  
Monsieur Jacques Valiquette, représentant syndical

\*\*\*\*\*

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Résolution n° 006-01-2009

Rapport budgétaire, bilan et transferts de fonds au 31 décembre 2008

Il est proposé par la conseillère Pauline Ouimet, appuyé par le conseiller Daniel A. Dostaler et résolu à l'unanimité d'accepter le rapport budgétaire, le bilan ainsi que les transferts de fonds, en date du 31 décembre 2008 pour dépôt.

2009/01/10 15:31:20		MUNICIPALITE DE LAC-DU-CERF				N° Page 1	
		Rapport des modifications				Année 2008	
Résolution	Note	Péri	Prise d'effets	N° de compte	Débit	Crédit Budget cour.	Budget rev.
2008-12-31	TRANSFERTS DE FONDS	12	2008/12/31	02-110-00-131	1	15 731	15 732
				02-110-00-133		7 866	7 865
				02-130-00-142		17	305
				02-320-00-141	17	22 755	22 772
				02-130-00-413	1 400	8 000	9 400
				02-320-00-411		1 400	117 200
				02-130-00-681	33	5 200	5 233
				02-130-00-670		33	6 450
				02-130-00-975	3 960		3 960
				03-013-00-001		53 691	-53 691
				02-140-00-250	11	60	71
				02-140-00-262		11	20
				02-220-00-421	150	860	1 010
				02-220-00-411		150	1 700
				02-220-00-975	4 700		4 700
				02-320-00-420	61	668	729
				02-320-00-425		61	264
				02-320-00-528	1 293	4 000	5 293
				02-330-00-526		2 448	5 000
				02-320-00-975	24 976		24 976
				02-330-00-142	173	1 398	1 571
				02-330-00-141		173	17 545
				02-330-00-171	2 235	7 907	10 142
				02-470-00-161		2 235	6 835
				02-330-00-181	509	4 092	4 601
				02-330-00-151		509	12 050
				02-330-00-220	79	1 890	1 969
				02-330-00-262		79	368
				02-330-00-240	84	1 806	1 890
				02-330-00-230		46	836
				02-330-00-250		38	736
				02-330-00-421	70		320
				02-330-00-424		65	264
				02-330-00-428		5	340
				02-330-00-528	1 155	5 000	6 155
				02-330-00-620	4 405	32 000	36 405
				02-320-00-620		4 405	15 000
				02-330-00-633	92		92
				02-330-00-634		92	9 600
				02-330-00-975	8 245		8 245
				02-460-00-151	93	1 085	1 178
				02-701-50-152		93	5 393
				02-590-00-975	174		174
				02-610-00-975	184		184
				02-701-20-447	312		312
				02-701-20-523		312	4 295
				02-701-20-975	6 433		6 433
				02-701-30-141	7	865	872
				02-460-00-141		7	595
				02-701-30-420	45	230	275
				02-130-00-420		45	10 602
				02-701-30-975	647		647
				02-701-40-975	83		83
				02-701-50-250	114	573	687
				02-701-50-240		114	1 535
				02-701-50-421	7	440	447
				02-701-50-420		7	42

GLGR\_MODIFBUDGET

ADOPTÉE

2008/01/10 15:51:20		MUNICIPALITE DE LAC-DU-CERF				N° Page	2
		Rapport des modifications				Année	2008
Résolutions	Relevé	Incl. Prises d'effets de compte	Débit	Crédit Budget cour.	Budget inv.		
		02-701-00-973	3 764		3 764		
		02-701-00-971	50		50		
		02-701-00-923		260	1 000		
		02-701-00-974	280		280		
		02-702-00-420	18		140		
		02-702-00-414		18	2 180		
		02-702-00-681	37		608		
		02-702-00-623		37	288		
		02-702-00-973	530		530		
		02-702-00-959	2 782		9 488		
		02-200-00-037		8 143	23 682		
		02-200-00-014	8 281		27 088		
		02-200-00-001		7	8 018		

2008/01/10 15:41:19		MUNICIPALITE DE LAC-DU-CERF				N° Page	1
		Rapport des modifications				Année	2008
Résolutions	Relevé	Incl. Prises d'effets de compte	Débit	Crédit Budget cour.	Budget inv.		
2008-12-31	TRANSFERTS DE FOND	12 2008/12/31 02-123-00-142	36		368		
		02-329-00-141		36	23 773		
		02-701-00-972	208		200		
		02-701-00-974		280	200		

### CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, 12 janvier 2009

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

\*\*\*\*\*

#### Résolution n° 007-01-2009

#### Registre des comptes à payer au 31 décembre 2008

Il est proposé par la conseillère Pauline Ouimet, appuyé par le conseiller Daniel A. Dostaler et résolu à l'unanimité d'accepter pour paiement le registre des chèques suivants :

REGISTRE DES CHÈQUES			
AU 31 DÉCEMBRE 2008			
Numéro de chèques			Total
M800709	à	I800714	44 217,32 \$
I800715	à	I800723	3 723,58 \$
C800724	à	C800743	11 005,34 \$
I800744	à	M800756	5 239,60 \$
C800757	à	-	4 242,57 \$
I800758	à	M800762	8 584,99 \$
M800763	à	M800764	1 978,72 \$
<b>TOTAL</b>			<b>78 992,12 \$</b>

ADOPTÉE

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, 12 janvier 2009

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 008-01-2009**  
**Registre des salaires pour la période du 30 novembre 2008 au 3 janvier 2009**

Il est proposé par le conseiller Hugo Bondu, appuyé par la conseillère Pauline Ouimet et résolu à l'unanimité d'approuver le paiement des registres des chèques salaires pour la période du 30 novembre 2008 au 3 janvier 2009, se totalisant à 24 122,45\$. Chèques numéro : D280392 à D280432.

ADOPTÉE

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 12 janvier 2009

Jacinthe Valiquette  
Secrétaire-trésorière et directrice générale

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 009-01-2009**  
**Rapport de la secrétaire-trésorière/directrice générale - délégation de compétence**

Il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis, appuyé par le conseiller Daniel A. Dostaler et résolu à l'unanimité d'approuver le rapport des engagements de délégation de compétence de la secrétaire-trésorière et directrice générale :

<b>SAISIE DES ENGAGEMENTS</b>			
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2008</b>			
<b>Numéro des bons d'engagement</b>			<b>Total</b>
ENB800226	à	ENB800227	377,00 \$
ENB800228	à	ENB800237	1 491,18 \$
ENV800238	à	ENB800239	144,15 \$
<b>TOTAL</b>			<b>2 012,33 \$</b>

ADOPTÉE

### CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses ci-dessus décrites.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 12 janvier 2009

Jacinthe Valiquette  
Secrétaire-trésorière et directrice générale

\*\*\*\*\*

#### **Résolution n° 010-01-2009** **Tarif pour l'abonnement aux procès-verbaux pour l'année 2009**

Il est proposé par la conseillère Pauline Ouimet, appuyé par le conseiller Bernard St-Louis et résolu à l'unanimité de maintenir le tarif pour l'abonnement des procès-verbaux pour l'année 2009 à 35\$.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

#### **Résolution n° 011-01-2009** **Formation des comités**

Il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis, appuyé par le conseiller Hugo Bondu et résolu à l'unanimité de former les comités municipaux pour l'année 2009 comme suit :

<b>MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF FORMATION DES COMITÉS MUNICIPAUX ANNÉE 2009</b>		
<b>CULTUREL</b>		
Bibliothèque municipale	Maire Représentants municipaux Responsable Comité administratif et bénévoles	Denis Simard Pauline Ouimet Larry Boismenu Francine B. St-Louis Karin Grulke Jacinthe Legault Micheline Bélisle
<b>FORÊT</b>		
Forêt	Maire Représentants municipaux	Denis Simard Michel St-Louis Larry Boismenu Daniel A. Dostaler

<b>URBANISME</b>		
Urbanisme	Maire Représentant municipal Comité Consultatif d'Urbanisme Personne-ressource Secrétaire	Denis Simard Bernard St-Louis Clément Boudrias Louise Caron Gérald Ouimet Régina Rooney Christian Massé Jacinthe Valiquette
<b>FINANCES</b>		
Finances	Maire Représentante municipale	Denis Simard Pauline Ouimet
<b>SIGNATAIRES</b>		
Signataires  En l'absence du maire  En l'absence de la secrétaire-trésorière et directrice générale	Maire Secrétaire-trésorière et directrice générale Mairesse suppléante Secrétaire-trésorière adjointe	Denis Simard Jacinthe Valiquette Pauline Ouimet Carole Poirier
<b>MAIRESSE SUPPLÉANTE</b>		
Mairesse suppléante		Pauline Ouimet
<b>INCENDIE</b>		
Incendie	Maire Représentants municipaux Substitut Représentant du service incendie Secrétaire-trésorière et directrice générale	Denis Simard Pauline Ouimet Bernard St-Louis Larry Boismenu Alain Gareau Jacinthe Valiquette

<b>SÉCURITÉ CIVILE</b>		
Sécurité civile	Maire	Denis Simard
	1 <sup>er</sup> coordonnateur	Larry Boismenu
	2 <sup>e</sup> coordonnateur	Daniel A. Dostaler
	Directeur des opérations	Hugo Bondu
	Incendie-sauvetage	Alain Gareau Stéphane Valiquette Daniel A. Dostaler
	Administration	Carole Poirier Jacinthe Valiquette
	Communication	Denis Simard Daniel A. Dostaler
	Aide aux sinistrés	Laurette Ouimet Diane Desforges Croix-Rouge
	Travaux publics	Maurice Marier
	Santé	Micheline Séguin Louise Costo
<b>RESSOURCES HUMAINES</b>		
Comité patronal	Maire	Denis Simard
	Représentants municipaux Substitut	Bernard St-Louis Daniel A. Dostaler
	Secrétaire-trésorière et directrice générale	Jacinthe Valiquette
<b>COMITÉS INTERMUNICIPAUX</b>		
<b>FONDATION EN ENVIRONNEMENT (MRCAL)</b>		
	Maire Substitut	Denis Simard Daniel A. Dostaler
<b>RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE LA LIÈVRE (RIDL)</b>		
	Représentante municipale Substitut	Pauline Ouimet Denis Simard
<b>VILLAGE D'ACCUEIL DES HAUTES-LAURENTIDES</b>		
	Représentant municipal	Denis Simard
	Substitut	Daniel A. Dostaler

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 012-01-2009**  
**A.D.M.Q. – Cotisation et assurances 2009**

Il est proposé par le conseiller Daniel A. Dostaler, appuyé par le conseiller Larry Boismenu et résolu à l'unanimité de renouveler notre adhésion à l'Association des directeurs municipaux du Québec pour l'année 2009, au montant de 496,98\$.

ADOPTÉE

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire numéro 02-130-00-494 / 02-130-00-423  
 Intitulé : Cotisations, abonnements et mutations / assurance secrétaire  
 Montant : 332,98\$ / 164,00\$  
 pour la dépense ci-dessus décrite.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 12 janvier 2009

Jacinthe Valiquette  
 Secrétaire-trésorière et directrice générale

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 013-01-2009**  
**Résolution autorisant les dépenses incompressibles**

Il est proposé par le conseiller Hugo Bondu, appuyé par le conseiller Bernard St-Louis et résolu à l'unanimité d'autoriser les dépenses incompressibles décrites à la liste ci-jointe :

<b>MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF</b>		
<b>DÉPENSES INCOMPRESSIBLES</b>		
<b>POUR L'ANNÉE 2009</b>		
<b>Poste budgétaire</b>	<b>Description</b>	<b>Montant</b>
<b>SALAIRE</b>	Rémunérations et allocations	269 127
<b>Total rémunération personnel</b>		<b>269 127</b>
<b>COTISATION D'EMPLOYEUR</b>	RRQ, Ass. emploi, FSS, CSST, Ass. collective, RQAP	49 164
<b>Total cotisation employeur</b>		<b>49 164</b>
<b>TRANSPORT ET COMMUNICATION</b>		
02-130-00-321	Frais de poste	3 000
02-702-30-321	Frais de poste	70
02-371-00-329	Frais de déplacement usagers transport	6 240
02-110-00-331	Téléphone maire	500
02-130-00-331	Frais de téléphone	2 500
02-320-00-331	Téléphone garage	600
02-590-00-331	Téléphone CLSC	1 000
02-610-00-331	Frais de téléphone	500
02-701-20-331	Frais de téléphone	1 000
02-702-30-331	Téléphone	1 100

02-130-00-332	Frais centrale surveillance	300
02-320-00-332	Frais de téléphone - cellulaire inspecteur	400
02-610-00-332	cellulaire inspecteur bat/env.	75
02-702-30-332	Frais centrale surveillance	350
02-130-00-335	Internet	250
02-110-00-336	Fibre optique internet - sécurité	139
02-130-00-336	Fibre optique internet - sécurité	278
02-320-00-336	Fibre optique internet - sécurité	139
02-610-00-336	Fibre optique internet - sécurité	139
02-702-30-336	Fibre optique internet - sécurité	417
02-110-00-337	Frais récurrents CRTC	329
02-130-00-337	Frais récurrents CRTC	657
02-320-00-337	Frais récurrents CRTC	329
02-610-00-337	Frais récurrents CRTC	329
02-702-30-337	Frais récurrents CRTC	986
02-320-00-338	Fibre optique - autres	656
02-110-00-339	Fibre optique - autres	656
02-130-00-339	Fibre optique - autres	1 311
02-230-00-339	Autres licences radion mes. Urg	300
02-320-00-339	Temps d'air pagettes	180
02-610-00-339	Fibre optique - autres	656
02-702-30-339	Fibre optique autres	1 967
02-130-00-340	Publicité - Journaux	3 200
02-140-00-340	Publicité - Information	200
02-230-00-340	Publicité rupture de barrage MRCAL	1 000
02-702-30-340	Publicité - information	100
02-702-91-340	Publicité Carrefour Bois-Chantants	5 000
02-702-30-341	Animation bibliothèque	210
<b>Total - Transport &amp; communication</b>		<b>37 063</b>
<b>Service professionnel</b>		
02-320-00-411	Services scientifiques et génie	10 000
02-415-00-411	Services professionnels	4 500
02-610-00-411	Services professionnels	3 500
02-130-00-413	Comptabilité et vérification	8 000
02-130-00-414	Adm. & informatique	4 600
02-702-30-414	Informatique	1 900
02-130-00-415	Traitement des dossiers	1 000
02-130-00-416	Service professionnels	1 000
02-110-00-420	Assurances générales	533
02-130-00-420	Assurances générales	11 100
02-320-00-420	Assurances	535
02-590-00-420	Assurances	56
02-610-00-420	Assurances	533
02-701-20-420	Assurances	1 108
02-701-30-420	Assurances	230
02-701-50-420	Assurances	42
02-702-30-420	Assurances	140
02-220-00-421	Assurances	875
02-330-00-421	Assurances Inter 1990 - 50 %	327
02-701-50-421	Assurance éconoline 1981	460
02-130-00-423	Assurances secrétaire	170
02-320-00-424	Assurances Inter 1990 - 50%	327
02-330-00-424	Assurances rétrocaveuse	327
02-320-00-525	Assurances rétrocaveuse	327

02-320-00-426	Assurances 2e remorque	458
02-320-00-427	Assurances garage	420
02-320-00-428	Assurances GMC 2005 (50%)	343
02-330-00-428	Assurances GMC 2005 (50%)	343
02-220-00-432	Services payés à d'autres municipalités	5 000
02-221-00-432	Quote-part incendie - N.D. Pontmain	42 000
02-210-00-441	Services de la Sûreté du Québec	67 557
02-412-00-444	Analyse de l'eau potable	2 000
02-220-00-455	Immatriculation	650
02-320-00-455	Immatriculation	1 629
02-330-00-455	Immatriculation	1 629
02-701-50-455	Immatriculation	350
02-701-50-456	Immatriculation	50
02-701-40-459	Analyse d'eau plage Monseigneur	250
02-190-00-493	Réception	200
02-130-00-494	Cotisations, abonnements, mutations	3 000
02-320-00-494	Cotisation, abonnement	300
02-610-00-494	Cotisation, abonnement	200
02-702-30-494	Cotisation versée à la CRSBPL	1 600
<b>Total service professionnel</b>		<b>179 569</b>
<b>Location, entretien, réparation</b>		
02-451-20-512	Bail dépotoir	110
02-701-40-512	Bail plage	75
02-320-00-513	Location de machinerie	1 000
02-330-00-515	Location de machinerie	1 000
02-320-00-516	Location de niveleuse	10 000
02-130-00-517	Location d'un photocopieur	2 200
02-320-00-520	Frais récurrents fibre optique	120
02-110-00-521	Frais récurrents fibre optique	120
02-130-00-521	Frais récurrents fibre optique	239
02-220-00-521	Entretien d'équipement	500
02-320-00-521	Entretien des chemins	14 700
02-340-00-521	Entretien et réparation infrastructures	1 000
02-610-00-521	Frais récurrents fibre optique	120
02-701-50-521	Comité d'embellissement	500
02-702-30-521	Frais récurrents fibre optique	359
02-130-00-523	Conciergerie	3 005
02-320-00-523	Entretien Inter 1990 (10 roues)	4 000
02-590-00-523	Conciergerie	463
02-701-20-523	Conciergerie	4 500
02-701-30-523	Entretien de la patinoire	1 000
02-701-50-523	Entretien Éconoline	500
02-702-30-523	Conciergerie	693
02-110-00-524	Entretien équipement bureau (maire)	200
02-130-00-524	Entretien et réparations équipements bureau	3 700
02-320-00-524	Entretien du garage municipal	1 000
02-701-50-524	Entretien pistes de ski de fond	1 500
02-220-00-525	Entretien camion d'urgence	1 500
02-701-50-525	Entretien Kubota	500
<b>Total - Location, entretien, réparation</b>		<b>54 604</b>

<b>BIEN NON DURABLES</b>		
02-130-00-610	Aliments et breuvage	250
02-702-30-610	Collations rencontres d'auteurs	160
02-320-00-620	Gravier, sable, asphalte, ciment	26 528
02-330-00-620	Calcium, sel, sable	32 000
02-330-00-630	Essence, huile, inter 90	9 500
02-701-30-630	Essence, huile, souffleuse	100
02-701-50-630	Carburant, essence, huile	300
02-220-00-631	Carburant, essence, huile	650
02-320-00-631	Essence, huile - Camion 10 roues	2 800
02-701-50-631	Essence, huile Econoline 1981	1 000
02-320-00-632	Huile à chauffage - Garage municipal	4 200
02-330-00-632	Essence, huile - rétrocaveuse	1 800
02-701-50-632	Essence, huile Kubota	400
02-320-00-633	Essence huile outillage	500
02-320-00-634	Essence, huile GMC 2005	4 200
02-330-00-634	Essence, huile GMC 2005	9 200
02-320-00-635	Produits chimiques - Abat poussière	10 000
02-320-00-636	Essence, huile - rétrocaveuse	1 000
02-190-00-660	Articles de nettoyage	700
02-320-00-660	Articles de nettoyage	250
02-701-20-660	Articles de nettoyage	1 600
02-110-00-670	Fournitures de bureau	200
02-130-00-670	Fournitures de bureau	7 000
02-140-00-670	Fournitures de bureau, bulletins votes	1 600
02-230-00-670	Fournitures de bureau	100
02-610-00-670	Fournitures de bureau	500
02-702-30-670	Fournitures de bureau	300
02-702-30-671	Documents et Livres	1 700
02-130-00-681	Électricité - bureau	5 500
02-320-00-681	Électricité - garage	1 000
02-340-00-681	Éclairage public	2 600
02-701-20-681	Électricité - salle municipale	6 300
02-701-30-681	Électricité - patinoire et tennis	3 400
02-702-30-681	Électricité biblio 10 %	700
<b>Total - Biens non durables</b>		<b>138 038</b>
<b>Frais de financement</b>		
<b>02-921-00-872</b>	Intérêts autres dettes long terme Kubota	600
02-921-00-873	Intérêts autres dettes long terme GMC 2005	824
02-921-00-874	Rétrocaveuse	3 861
02-990-00-899	Frais marge de crédit	200
02-910-00-920	Frais de financement	200
<b>Total - Frais de financement</b>		<b>5 685</b>
<b>CONTRIBUTIONS ORGANISMES...</b>		
02-110-00-951	Quote-part MRCAL - Conseil municipal	1 998
02-130-00-951	Quote-part MRCAL - Administration	9 114
02-150-00-951	Quote-part MRCAL - Évaluation	27 420
02-220-00-951	Quote-part MRCAL - Incendie	619
02-371-00-951	Quote-part transport en commun	392
02-451-10-951	RIDL - Collecte transports déchets	34 565
02-451-20-951	RIDL - Élimination déchets domestiques	11 088

02-452-10-951	RIDL - Collecte transports recyclables	25 972
02-452-20-951	RIDL - Traitement des recyclables	11 295
02-454-00-951	Quote-part MRCAL - Plan gestion mat. Rés	625
02-460-00-951	Quote-part MRCAL - Ent. Cours d'eau	788
02-590-00-951	Quote-part MRCAL - Itinérants	23
02-610-00-951	Quote-part MRCAL - Amén.urban.zonage	3 723
02-621-00-951	Quote-part MRCAL -industries et commerces	9 710
02-622-00-951	Quote-part MRCAL - Tourisme (commerces)	1 541
02-701-00-951	Quote-part MRCAL activ. Recré (Parc Linéaire)	188
02-702-00-951	Quote-part MRCAL - Activ. Cult. (gares/subv)	630
02-702-90-959	Équipements supralocaux	12 074
02-701-90-971	Subvention OSBL (Dons, messes)	1 000
02-702-91-971	Subvention Carrefour Bois-Chantants	250
02-701-90-977	Subvention capture loups/coyotes	500
02-701-90-978	Subvention Club des Loisirs	600
<b>Total contributions organismes...</b>		<b>154 115</b>
02-130-00-975	Amortissement - Administration	3 063
02-220-00-975	Amortissement - Incendie	3 606
02-320-00-975	Amortissement - Voirie	21 385
02-330-00-975	Amortissement - Neige	8 245
02-590-00-975	Amortissement - Santé	174
02-701-20-975	Amortissement - Centre communautaire	5 283
02-701-30-975	Amortissement - Patinoire	647
02-701-40-975	Amortissement - Plage	83
02-701-50-975	Amortissement - Parcs	3 764
02-702-30-975	Amortissement - Bibliothèque	160
<b>Total des amortissements</b>		<b>46 410</b>
<b>REMBOURSE. DETTE LONG TERME</b>		
03-100-10-001	Remb. Dette long terme- Kubota	4 135
03-100-10-002	Remb. Dette long terme - GMC 205	24 274
03-100-10-003	Remb. Dette long terme -Rétrocaveuse	12 603
<b>Total remb. Dette long terme</b>		<b>41 012</b>
<b>Immobilisations</b>		
03-200-00-003	Fibre optique - Conseil	1 258
03-200-00-004	Fibre optique - Voirie	1 258
03-200-00-005	Fibre optique - Urbanisme	1 258
03-200-00-006	Fibre optique - Administration	2 516
03-200-00-007	Fibre optique - Bibliothèque	3 774
03-200-00-016	Aménagement nouveau CLSC	5 000
03-200-00-023	Camion incendie usagé	13 000
03-200-00-038	TECQ - Dynamitage et remise en état chemins	168 155
<b>Total immobilisations</b>		<b>196 219</b>
<b>GRAND TOTAL</b>		<b>1 171 006</b>

ADOPTÉE

**Résolution n° 014-01-2009**

**Résolution autorisant la secrétaire-trésorière et directrice générale à payer les salaires et les comptes pouvant encourir des intérêts ou pénalités**

Il est proposé par le conseiller Daniel A. Dostaler appuyé par la conseillère Pauline Ouimet et résolu à l'unanimité d'autoriser la secrétaire-trésorière et directrice générale à effectuer le paiement des salaires des employés réguliers jusqu'à concurrence du montant autorisé ainsi que des comptes, dont le non-paiement avant la prochaine séance ordinaire du conseil, encourrent des intérêts ou pénalités.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 015-01-2009**

**CLD – Invitation à la présentation de la stratégie de développement touristique de la MRC d'Antoine-Labelle et du plan d'action proposé – 20 janvier 2009**

Il est proposé par le conseiller Hugo Bondu appuyé par le conseiller Daniel A. Dostaler et résolu à l'unanimité d'autoriser Messieurs Michel St-Louis et Larry Boismneu à assister à la présentation par le CLD de la stratégie de développement touristique de la MRC d'Antoine-Labelle et du plan d'action proposé qui se tiendra à l'Auberge l'Étape, le mardi 20 janvier 2009 de 10 h 30 à 15 h 30 ( un dîner sera servi sur place).

Il est de plus résolu à l'unanimité de rembourser leur frais de déplacement sur présentation de pièces justificatives.

ADOPTÉE

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité de Lac-du-Cerf, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus décrites sont projetées.

Signé à Lac-du-Cerf, ce 12 janvier 2009

Jacinthe Valiquette, secrétaire-trésorière et directrice générale.

\*\*\*\*\*

**Village d'accueil des Hautes-Laurentides – Porte-folio**

Dépôt du porte-folio du Village d'accueil des Hautes-Laurentides par le conseiller Bernard St-Louis.

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 016-01-2009**

**Cession de terrain de la Municipalité de Lac-du-Cerf au propriétaire du 181, chemin du Lac-Mallonne – Monsieur Sylvain Caron**

ATTENDU QU' en vertu d'un acte intervenu devant M<sup>e</sup> Serge Gagné, notaire, le deux février de l'an deux mille six (02-02-2006) et dont copie fut publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Labelle sous le numéro 253637, Sylvain CARON est devenu propriétaire d'une partie du lot TRENTE-TROIS ( Ptie 33 ), dans le rang HUIT, au cadastre officiel du canton de Dudley, mesurant trente mètres et quarante-huit centimètres ( 30,48 m ) sur le chemin du Lac-Mallonne par une profondeur de soixante mètres et quatre-vingt-seize centièmes ( 60,96 m );

ATTENDU QU' un certificat de localisation a été préparé par Denis ROBIDOUX, arpenteur-géomètre, le quatre décembre de l'an deux mille huit (04-12-2008) sous le numéro 6201 de ses minutes;

ATTENDU QUE ce certificat de localisation démontre que la profondeur du terrain dans sa limite Nord est de soixante-deux mètres et trois centièmes ( 62,03 m ) et de soixante et un mètres et quatre-vingts centièmes ( 61,80 m ) dans sa limite Sud et que cette différence est due à la position de l'emprise du chemin du Lac-Mallonne;

ATTENDU QUE que la limite Ouest de tel terrain contigu au terrain de la municipalité de Lac-du-Cerf a toujours été délimitée par une clôture depuis de nombreuses années;

ATTENDU QUE la municipalité n'a pas l'intention de contester l'emplacement de telle clôture;

ATTENDU QUE les présentes n'ont pour but que de clarifier les titres de propriété de Sylvain CARON;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel St-Louis, appuyé par le conseiller Larry Boismenu et résolu à l'unanimité de mandater le maire, Denis Simard, ainsi que la directrice-générale et secrétaire-trésorière, Jacinthe Valiquette, à signer pour et au nom de la Municipalité de Lac-du-Cerf un acte notarié préparé par M<sup>e</sup> Mario Pilon, notaire afin de céder gratuitement tous droits, titres et intérêts que la municipalité de Lac-du-Cerf pourrait détenir sur la partie du lot TRENTE-TROIS ( Ptie 33 ) dans le rang HUIT ( Rg. 8), au cadastre officiel du canton de Dudley d'une superficie de mille huit cent quatre-vingt-six mètres carrés et cinq dixièmes (1 886,5 m<sup>2</sup>) telle que décrite au susdit certificat de localisation, et ce, conditionnellement à ce que la clôture demeure à la place actuelle ou si cela n'est pas à la convenance du nouvel acheteur, que ladite clôture soit déplacée à ses frais.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

**SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**Nathalie Sigouin MRCAL – Offre de service reçue pour les essais annuels sur les véhicules d’incendie et d’autres activités d’entretien mécanique pertinentes pour les municipalités**

Dépôt du courriel de madame Nathalie Sigouin, chargée de projets SCRSI et PGMR à la MRC d’Antoine-Labelle, en date du 8 décembre 2008, concernant l’offre de service de monsieur David Otto Schaller en ce qui a trait aux essais annuels sur les véhicules d’incendie et autres activités d’entretien mécanique pertinentes pour les municipalités.

\*\*\*\*\*

**HYGIÈNE DU MILIEU**

**Information de la représentante à la RIDL**

Madame Pauline Ouimet mentionne que lors de sa prochaine réunion à la Régie, elle demandera qu’une annonce soit faite dans les journaux afin d’aviser les contribuables de chaque municipalité qu’ils peuvent déposer leurs bacs dans les 3 mètres de l’emprise du chemin.

\*\*\*\*\*

**MDDEF – Subvention de 1 916,77 \$ - redevances pour l’élimination de matières résiduelles**

Lettre de la ministre Line Beauchamp nous informant que notre municipalité recevra une subvention de 1 916,77\$ dans le cadre du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l’élimination de matières résiduelles.

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 017-01-2009  
Remboursement bac noir supplémentaire usagé**

CONSIDÉRANT qu’en novembre 2008, la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre a fait parvenir un mémo aux municipalités les avisant qu’un coût de 120 \$ par bac noir supplémentaire sera chargé aux municipalités, et ce, pour les municipalités qui ont fourni plus d’un (1) bac noir aux résidents et plus de deux (2) bacs noirs aux commerçants;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Pauline Ouimet, appuyé par le conseiller Bernard St-Louis et résolu à l’unanimité de rembourser un montant de 34 \$ par bac noir supplémentaire usagé aux contribuables qui jugent qu’ils possèdent trop de bacs noirs supplémentaires.

Pour obtenir le remboursement de 34\$ par bac noir supplémentaire usagé, les contribuables concernés devront rapporter les bacs noirs supplémentaires à la municipalité de Lac-du-Cerf.

Une lettre sera expédiée à chaque propriétaire possédant des bacs noirs supplémentaires en trop pour les aviser de cette nouvelle réglementation.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

## LOISIRS

### Courriel de monsieur Robert Scantland – pistes de ski de fond, raquette et randonnée pédestre

Courriel en date du 7 décembre 2008 de monsieur Robert Scantland nous avisant que la saison 2008-2009 est commencée et que les pistes sont en bonnes conditions. Monsieur Robert Scantland étant présent dans la salle ajoute que présentement les pistes sont en excellentes conditions.

\*\*\*\*\*

## LACS ET ENVIRONNEMENT

### Rapport sur les activités de frai en nature du doré jaune 2008

Dépôt du rapport sur les activités de frai en nature du doré jaune lac du Cerf 2008 préparé par monsieur Marco Blanchet de la Station Piscicole Trois-Lacs en novembre 2008.

\*\*\*\*\*

### Résolution n° 018-01-2009

#### Autorisation à Station piscicole Trois-Lacs de prélever des produits sexuels de doré jaune dans le ruisseau Flood

Il est proposé par le conseiller Hugo Bondu, appuyé par le conseiller Larry Boismenu et résolu à l'unanimité d'autoriser la Station piscicole Trois-Lacs à prélever des produits sexuels de doré jaune dans le ruisseau Flood, et ce, conditionnellement à ce qui suit :

- Le prélèvement maximum d'œufs de dorés jaunes fertilisés ne pourra dépasser 1,5 million, tout œuf fertilisé additionnel devant être remis dans la frayère;
- La Station piscicole des Trois-Lacs, en contrepartie de cette capture, devra remettre à l'Association Chasse et Pêche de Lac-du-Cerf qui ensemece le Grand lac du Cerf, à une date déterminée par celle-ci, une quantité équivalente à 0,2 % d'œufs prélevés sous la forme de fretin de 4 à 5 cm et aviser la Municipalité de Lac-du-Cerf à cet effet;
- La Station piscicole des Trois-Lacs devra informer la Municipalité de Lac-du-Cerf et l'Association Chasse et Pêche de Lac-du-Cerf de la date prévue de capture au moins 48 heures à l'avance de façon à permettre à la Municipalité et à l'Association d'y déléguer des observateurs qui assisteront au prélèvement;
- La Station piscicole des Trois-Lacs devra remettre à la Municipalité de Lac-du-Cerf et à l'Association Chasse et Pêche de Lac-du-Cerf dans le mois suivant la date du prélèvement, un bref rapport décrivant la qualité de la frayère;
- L'autorisation du prélèvement ne pourra être renouvelée pour la saison de frai 2010 et par la suite, sans une évaluation satisfaisante par la Municipalité de Lac-du-Cerf et par l'Association Chasse et Pêche de Lac-du-Cerf des résultats obtenus;
- La Station piscicole Trois-Lacs devra obtenir tous les permis auprès des autorités compétentes.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Début de la période de questions à 19 h 22.

### **1. Monsieur Robert Scantland**

Monsieur Robert Scantland adresse au Conseil municipal au nom de l'Association de protection du Petit et Grand Lac du Cerf, monsieur Keith Rogeres et en son nom personnel des vœux pour la Nouvelle Année.

Il demande de pouvoir faire la lecture de la lettre de monsieur Denis Gagnon relativement au budget 2009.

Le Conseil municipal autorise monsieur Scantland à faire lecture de la lettre de monsieur Denis Gagnon.

### **2. Monsieur Claude Montambault**

Remercie la directrice générale d'avoir fourni les documents explicatifs sur le budget aussi rapidement.

Il demande si les dépenses d'infrastructures ne pourraient pas être financées par règlement d'emprunt et il demande des informations sur les transferts d'activités aux investissements.

### **3. Monsieur Robert Scantland**

Demande que le Conseil municipal révise le budget pour le financement des infrastructures.

Monsieur Michel St-Louis se dit d'accord avec la demande de monsieur Robert Scantland.

Monsieur Daniel A. Dostaler émet des commentaires voulant qu'un budget se prépare durant toute l'année et il émet ses commentaires au sujet de la demande de monsieur Scantland.

### **4. Madame Shirley Duffy**

Elle remercie monsieur Scantland d'avoir défendu son opinion.

Elle pense que si des projets peuvent être financés, d'emprunter pour les financer et de taxer les gens seulement pour les intérêts.

Faire une séance d'information sur le budget, que le comptable soit présent et réviser chaque item en donnant des explications aux personnes afin que les gens comprennent c'est quoi un budget municipal.

Dernier item, elle demande de voir à créer une réserve.

### **5. Monsieur Michel St-Louis**

Monsieur Michel St-Louis émet ses commentaires concernant le financement de la fibre optique.

Il demande à monsieur Daniel A. Dostaler ce qu'il voulait dire en mentionnant que monsieur Robert Scantland devrait prendre sa place.

Monsieur Daniel A. Dostaler dit que ce qu'il voulait dire c'est qu'il est facile d'évaluer quand tu es assis dans la salle et de passer des commentaires. Il mentionne que cela est bien différent quand tu es assis en tant qu'élu à la Table du Conseil et que des décisions doivent être prises. Il ajoute que la préparation du budget se fait tout au long de l'année et que si des gens dans la salle ont le sens du devoir et qu'ils veulent remplacer les élus, l'invitation est lancée à tout le monde, car il y aura des élections à l'automne 2009.

**6. Monsieur Claude Montambault**

Monsieur Claude Montambault explique que dans beaucoup de municipalités la police est chargée selon le nombre de propriétaires et pour la municipalité de Lac-du-Cerf cela est selon le rôle d'évaluation. Il demande si c'est quelque chose que le Conseil municipal prévoit regarder.

La directrice générale explique que selon la Loi sur la fiscalité municipale une municipalité peut aller par tarification pour la Sûreté du Québec et que la décision revient au Conseil municipal à ce sujet.

Fin de la période de questions à 20 h 14.

\*\*\*\*\*

**Résolution n° 019-01-2009**  
**Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Bernard St-Louis, appuyé par la conseillère Pauline Ouimet et résolu à l'unanimité de lever la séance à 20 h 15.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

Denis Simard,  
Maire

Jacinthe Valiquette,  
Secrétaire-trésorière et directrice générale